

Ces députés qui ont du mal à boucler leur fin de mois

✘ C'est à hurler de rire... ou de colère ! Les députés se plaignent de ne pas être assez payés. Et ils n'hésitent pas à le clamer haut et fort !

« J'ai, à mon avis, moins que le salaire moyen des Français » se lamente Jean-Christophe Lagarde au micro de l'émission « Quotidien » de Yann Barthès (29/6/17). Des mots d'une incroyable impudence ! Devant l'air stupéfait du journaliste, le député de la Seine-Saint-Denis et président de l'UDI explique: « Au regard du nombre d'heures que j'y consacre, du peu de week-ends que je peux avoir et des responsabilités que j'exerce. Quand on travaille 15 heures par jour... ». Et d'enfoncer le clou pour ceux qui douteraient encore: « Quand je fais visiter l'assemblée nationale à des groupes d'enfants qui posent cette question, je leur réponds souvent que leurs parents ils terminent leurs 35h le vendredi, moi je les ai terminées le mercredi à midi ».

Voilà donc cet élu du peuple, ce serviteur de la République réduit à la triste condition de salarié. Un homme politique qui fait son boulot comme s'il était l'employé d'une quelconque société. Un besogneux qui, de surcroît, est contraint de faire des heures supplémentaires.. non payées. Quel scandale !

Elu député pour la première fois en 2002, Jean-Christophe Lagarde vient d'être réélu pour un quatrième mandat. Personne ne l'a obligé à être candidat. C'est de sa propre volonté qu'il s'est présenté aux suffrages des électeurs. S'il est à la tête de l'UDI c'est qu'il a tout fait pour arracher la présidence du mouvement à ses rivaux. Alors, de quoi se plaint-il ? Pourquoi se plaint-il ?

Une chance encore que la loi sur le non cumul des mandats va l'obliger à quitter son fauteuil de maire de Drancy, sinon comment aurait-il pu gérer un agenda aussi chargé ?

Comment fait le smicard pour vivre

Jean-Christophe Lagarde n'est pas le seul à se plaindre. Henri Guaino aussi se désespérait dans une interview (LCI du 5/01/17) qu'avec son indemnité parlementaire de 5100 euros net par mois il n'arrivait pas « à mettre de l'argent de côté ».

Hervé Mariton (le 5 mars sur France info) s'essayait à une comparaison hasardeuse : « Cinq mille euros net c'est un salaire confortable mais qui fait des Français parmi les parlementaires les moins bien payés en Europe ».

On se demande alors comment fait le smicard pour vivre et entretenir sa famille si nos députés se plaignent de leur sort ? Mais, sans doute, ceux qui sont chargés de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement sont-ils de piètres gestionnaires de leur propre budget !

On reste pantois devant le cas de François Fillon. Invité le 4 avril dernier par BFM Tv, l'ancien Premier ministre, candidat de la droite à l'élection présidentielle avouait, lui aussi, qu'il « n'arrive pas à mettre de l'argent de côté ». Un comble si l'on sait que « 35% des Français parviennent à faire des économies à la fin du mois » lui rétorque Bourdin.

Si l'on prend sa déclaration de patrimoine du 6 février dernier, Fillon a gagné 1,46 million entre 2012 et 2017, ce qui correspond à un revenu mensuel de 24360 euros. Ajoutons à cela sa société de conseil qui lui a rapporté 750 000 euros entre 2012 et 2015. De son côté Pénélope a touché 55 000 euros en 2012 et 94 560 en 2013 comme attachée parlementaire (emploi fictif ou pas). Eh bien tout cela ne lui a pas suffi puisqu'il a dû emprunter 30 000 euros à sa fille Marie en septembre 2016 pour « paiement de dettes fiscales ». A croire que les Français gèrent mieux leurs affaires personnelles que leurs

dirigeants ! Cette absence de rigueur explique aussi, sans doute, l'état déplorable des finances de notre pays et sa dette colossale.

Une discrète mais pharaonique demeure

Il ne faudrait pourtant pas en conclure que tous nos députés sont réduits à l'état de misère et viennent quémander une augmentation de leur indemnité parlementaire*. Il y a aussi ceux qui ont bien su gérer leur patrimoine. Une gestion exemplaire à tel point qu'elle peut susciter des interrogations. Ce qui a été le cas pour Claude Bartolone. L'ancien président de l'Assemblée nationale s'est fait construire en 2003 la maison de ses rêves sur les hauteurs du fort de Romainville. Pas n'importe quelle maison ! Une discrète mais pharaonique demeure évaluée à 2 millions d'euros en 2013 par le Canard Enchaîné.

Elu pour la première fois député en 1981 dans le sillage de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, Bartolone a enchaîné les mandats à l'Assemblée nationale comme on enfile les perles d'un collier. Et ce pendant 36 ans ! Il n'a connu qu'une seule interruption entre mars 1998 et mai 2002 époque où il était ministre délégué à la ville dans le gouvernement Jospin. Un mandat parlementaire qui ne l'a pas empêché de présider le conseil général de Seine-Saint-Denis de mars 2008 à septembre 2012 tout en restant actionnaire du « Marco Polo » le restaurant parisien de son frère depuis 1977 (source Wikipedia).

On comprend dès lors mieux sa réticence à l'égard de l'initiative de François Hollande de jouer le jeu de la transparence vis-à-vis de l'opinion publique après l'énorme scandale de l'affaire Cahuzac. « On va jeter les députés en pâture » s'insurgeait-il, tout en assurant « On va trouver un accord pour contrôler, mais pas tout dévoiler au public ! ». Ben voyons ! D'accord pour la transparence puisqu'on ne peut pas faire autrement, mais point trop n'en faut ! Sinon on va

tomber dans le voyeurisme, n'est-ce pas !

Alain MARSAUGUY

*L'indemnité parlementaire d'un député est actuellement de 7209,74 euros brut, soit 5782,66 net. Il dispose également d'une enveloppe de 5840 euros brut pour frais de mandat et d'une somme de 9618 euros pour rémunérer ses collaborateurs.